**L'université de Yale a dévoilé mardi son classement bi-annuel de l'Indice de performance environnementale, basé sur 24 critères. La France est deuxième derrière la Suisse, dans un classement qui fait la part belle aux Européens.**

[La qualité de l'air](https://www.lesechos.fr/11/10/2017/lesechos.fr/030696072235_pollution-de-l-air---plus-de-500-000-morts-par-an-en-europe.htm) est l'enjeu principal des politiques de santé publique. C'est la principale conclusion du  [rapport 2018 de l'Indice de performance environnementale (IPE)](https://news.yale.edu/2018/01/23/2018-environmental-performance-index-air-quality-top-public-health-threat) , réalisée par l'Université de Yale, qui évalue l'efficacité des politiques environnementales et qui place la Suisse comme pays le plus performant du monde.

L'étude bi-annuelle, réalisée par l'Université de Yale aux Etats-Unis, classe 180 pays en fonction de 24 critères environnementaux : on y trouve la qualité de l'air, des eaux, la préservation des ressources naturelles animales, végétales et minérales, de la biodiversité etc. Ces critères sont eux-mêmes rangés dans deux objectifs principaux de politique environnementale : la santé environnementale (40 %) et la vitalité de l'écosystème (60 %).

Dans son classement 2018, la Suisse est classée « pays le plus performant », grâce entre autres à ses « engagements de longue date envers la protection de la santé publique et de ses ressources naturelles ».

La France, dauphine de la Suisse, se distingue sur l'objectif « vitalité de l'écosystème », en particulier sur la qualité de l'air et sur la protection des espaces naturels et marins.

**Pays industrialisés en tête, pays en développement à la traîne**

« La richesse est un déterminant majeur » du succès des politiques environnementales, relèvent les chercheurs de l'étude. Sur les vingt pays les plus performants, tous sont des pays industrialisés et quasiment tous européens : le Danemark (3e), le Royaume-Uni (6e), l'Allemagne (13e) et l'Italie (16e). La bonne qualité de l'air est l'un des critères déterminants de leur performance environnementale. Toutefois parmi les pays « riches », les Etats-Unis (27e) et le Canada (25e) pâtissent de leurs émissions importantes de gaz à effet de serre ainsi que de leur production de bois, qui limite les effets du reboisement.

Au contraire, très peu de pays en développement sont considérés « performants » sur les enjeux environnementaux. La pression démographique en Chine (120e) et en Inde (177e) a un impact certain, en particulier sur la mauvaise qualité de l'air.

De manière surprenante, l'archipel des Seychelles (39e) est l'Etat qui a progressé le plus sur les dix dernières années, notamment grâce à son implication dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le rapport cite aussi la politique environnementale colombienne : après les accords de paix avec les Farc, le pays a mené des actions de développement durable dans les zones autrefois victimes des conflits armés.

**« Trop souvent, la croissance nuit à l'environnement »**

Ce classement confirme deux idées relativement répandues.

D'abord, ce sont les pays riches qui ont les moyens de financer et d'atteindre leurs objectifs en termes de politique environnementale. « Atteindre des objectifs de soutenabilité nécessite une certaine richesse matérielle afin d'investir dans les infrastructures, nécessaires à la protection de la santé humaine et des écosystèmes », expliquent les chercheurs.

Ensuite, les Etats en développement satisfont difficilement aux objectifs écologiques. L'urbanisation et l'industrialisation menacent la bonne « vitalité de l'écosystème » : « trop souvent, la croissance économique nuit à l'environnement, particulièrement à cause de l'exploitation des ressources naturelles », note le rapport.